

Collaboration dans les bassins-versants

Bilan et perspectives

Wasser-Agenda 21
27 juin 2017

Christophe Joerin

Etat de Fribourg
Chef du Service de l'environnement

Historique

International



- > Agenda 21 – sommet de Rio 1992
 - > Les collectivités sont appelées à mettre en place un programme d'Agenda 21, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population

- > Chapitre 18 - Protection des ressources en eau douce et de leur qualité
 - > Application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau

Historique



Europe

- > 2000 Directive cadre européenne sur l'eau

- > Principes:
 - > obligation d'atteindre l'objectif de « **bon état** » pour toutes les eaux avant 2015
 - > mise en œuvre d'une **politique intégrée dans le domaine de l'eau**
 - > introduction d'une **approche par bassin hydrographique**
 - > basée sur le principe **pollueur-payeur** et le principe de la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau, y compris les coûts pour l'environnement et les ressources
 - > **participation du public** comme condition du succès

Contexte général



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Suisse

- > Révision de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance (OEaux) entrée en vigueur en 2011
 - > Nouvelle étape dans le sens d'une gestion globale des eaux à l'échelle du territoire suisse
 - > Les cantons sont désormais tenus d'établir des planifications stratégiques, de prendre des mesures concrètes et de coordonner leurs activités de protection des eaux

- > Publications de l'OFEV
 - > Plonger dans l'économie des eaux 2003
 - > Gestion par bassin versant 2011
 - > Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse 2012
 - > Module de l'aide à l'exécution Renaturation des eaux
 - > Coordination des activités de gestion des eaux 2013
 - > Gestion des ressources en eau – 3 modules entre 2015 et 2017

Constat



Plus de complexité

- > Plus de lois, de directives, de normes
 - > Besoin de contrôle et de réglementation
- > Croissance du savoir et de la connaissance
 - > Plus haute conscience, vision plus large de l'impact de nos actions et de leurs interactions
- > Organisation complexe – rapport de force
 - > Structures administratives
 - > Confédération, cantons, communes et multiples associations
 - > Politique
 - > ONG
 - > Privés
 - > Médias

Constat

Gestion des eaux



- > Beaucoup d'intérêts différents pour l'eau
- > Une seule ressource traitée de façon sectorielle et locale !
- > Les différents objectifs généraux de la gestion des eaux s'opposent les uns aux autres
- > Beaucoup d'acteurs et de structures administratives
- > Très peu d'interaction entre les domaines, les spécialistes et les acteurs d'une même région
- > Risque de conflits et de blocage
- > Manque une vision globale et une pesée générale des intérêts

Constat partagé



Autres domaines

- > Politique agricole
 - > Biodiversité, économie, paysage, espace réservé, air, climat, eau, sol,...
- > Organisation des agglomérations
 - > Aménagement du territoire, mobilité, environnement, loisirs, économie, santé, ...



Solutions et outils



- > Démarches participatives
 - > Prise en compte des intérêts en présence
 - > Développement de l'intelligence collective
 - > Meilleure acceptation et réduction du risque d'opposition
 - > Plusieurs exemples sont disponibles (ex: Firma international water affairs)
- > Gestion intégrée ou globale
 - > Consolidation de la cohérence globale des actions
 - > Priorisation des objectifs et des actions
 - > Rationalisation des mesures et des investissements
 - > Contexte de ressources limitées (personnel, budget)
 - > Répartition des coûts (mutualisation, atténuation des charges) dans le temps et les acteurs
 - > Concentrer les forces
 - > Création de centres de compétences

Risques et défauts



> Augmentation de la complexité

- > Bassin-versant = nouveau niveau de planification
 - > En plus des plan directeurs cantonaux, plans sectoriels, plans d'aménagements locaux, PGEE, planifications cantonales pour la renaturation
- > Cas de Fribourg
 - > Planification cantonale pour la gestion des eaux
 - > 80 - 90 objectifs
 - > 250 – 400 mesures à décliner aux niveaux des régions !!!

> Adhésion à la démarche

- > Sens de la démarche
 - > Lien entre irrigation et épuration, ou entre force hydraulique et protection des eaux souterraines
- > Faut-il intégrer tous les secteurs? Et l'appliquer partout?

Le bon dosage

> A quelle échelle?

- > Echelle cantonale
 - > Cas de Fribourg : lent et risque de perte de motivation et de sens
 - > Cas de Genève : succès des plans d'actions opérationnels
- > Echelle régionale
 - > Avec acteurs motivés, initiant la démarche



> Quels secteurs?

- > Tous les secteurs
 - > Attention à la complexité et le manque de pertinence
- > Thèmes centraux
 - > Berne: revitalisation et protection des eaux souterraines
 - > Soleure: planification régionale de la distribution des eaux
 - > OFEV et Thurgovie : sécheresse – irrigation – protection des eaux

Mot de la fin

- > Gestion intégrée à appliquer à bon escient
 - > Se concentrer sur des synergies thématiques fortes à une échelle régionale



Je vous remercie pour votre attention!

